



PROFIL DU POSTE

Poste : Conseiller(ère) ressources humaines

Emplacement : Côté & Fils (Mercier)

Date de la dernière mise à jour : Avril 2026

SOMMAIRE DES FONCTIONS

Relevant du Directeur général, le(la) conseiller(ère) en ressources humaines agit à titre de partenaire stratégique auprès de la direction et des gestionnaires. Il(elle) est responsable de l'ensemble des activités RH et contribue activement à la croissance et à la structuration de l'entreprise à travers ses différents sites.

RESPONSABILITÉS

- Gérer le cycle complet de recrutement
- Mettre en place des stratégies de marketing RH et gérer les réseaux sociaux
- Structurer et développer les pratiques RH (politiques, rémunération, performance)
- Conseiller les gestionnaires au quotidien
- Piloter les dossiers de santé et sécurité au travail (SST) et assurer la conformité
- Développer la marque employeur et les initiatives de mobilisation
- Participer à des projets stratégiques et d'amélioration continue
- Soutenir la croissance des équipes sur les différents sites

PROFIL DES COMPÉTENCES

- Baccalauréat en ressources humaines ou en relations industrielles
- Minimum de 5 ans d'expérience en gestion des ressources humaines
- Excellente connaissance des normes du travail du Québec
- Maîtrise des plateformes de recrutement (Indeed, LinkedIn) et des réseaux sociaux
- Capacité à évoluer autant dans un rôle stratégique qu'opérationnel
- Autonomie, rigueur et approche terrain
- Expérience en milieu manufacturier (atout)
- Membre CRHA/CRIA (atout)

ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent à temps plein
- Travail en présentiel
- Déplacements occasionnels (environ 25 %) entre les différents sites
- Environnement de travail convivial, familial et dynamique
- Collaboration étroite avec la direction

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Sens de l'organisation et capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément
- Excellentes habiletés en communication et esprit d'équipe
- Capacité d'adaptation et proactivité
- Esprit d'initiative et orientation vers les résultats
- Approche professionnelle et orientée solutions

AVANTAGES

- Assurances collectives (maladie, dentaire, invalidité, vie)
- Cotisation égale au REER par l'employeur
- Congés payés
- Vacances estivales (construction) et congés durant le temps des Fêtes
- Horaire flexible
- Tenue décontractée
- Stationnement sur place
- Activités et événements d'entreprise